

De son côté, le gouvernement du Canada peut envisager différents moyens de contrôler les résidus chimiques toxiques. Le Conseil du Trésor a bloqué pour l'année en cours, les 2.5 millions prévus pour examiner différentes solutions. Étant donné que le contrôle des produits chimiques toxiques et le besoin accru de surveiller les sites d'enfouissement sont de graves problèmes qui préoccupent le public, ces crédits devraient être débloqués.

J'exhorte donc le gouvernement à recommander au Conseil du Trésor de débloquer ces fonds le plus rapidement possible afin de trouver une solution au risque de pollution qui menace la lac Ontario et le Niagara, surtout que, selon des rapports récents, la proportion de produits chimiques mortels dans le lac Ontario serait en hausse pour la première fois depuis plusieurs années.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

ON DEMANDE DES MESURES DE CRÉATION D'EMPLOIS

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma première question s'adresse au ministre des Finances. Selon les chiffres publiés aujourd'hui par Statistique Canada, en février, le taux d'inflation a baissé par rapport à l'année dernière, mais les prix continuent à augmenter beaucoup plus rapidement que le revenu des Canadiens. En fait, à la fin de 1982, le revenu disponible avait baissé d'environ 4 p. 100, tandis que les prix ont augmenté de près d'un point de pourcentage depuis deux mois, si bien qu'en fin de compte les Canadiens sont toujours perdants. Quand le gouvernement va-t-il instaurer des mesures pour redonner du travail aux chômeurs et permettre aux travailleurs de faire face à la hausse des prix?

• (1115)

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je remarque avec plaisir, comme le député, que le taux d'inflation a continué à diminuer. En fait, il n'a jamais été aussi bas au Canada depuis six ans. C'est le neuvième mois d'affilée que l'inflation ralentit. Par conséquent, nous aurons cette année un taux d'inflation inférieur à ce qu'il était par le passé. Les perspectives semblent très encourageantes en ce qui concerne le coût de la vie en 1983.

Évidemment, la question du chômage et du revenu disponible soulevée par le député pose toujours un grave problème et la situation ne s'améliorera pas avant un certain temps. Comme je l'ai dit dans mon exposé d'octobre dernier, le gouvernement a déjà pris un certain nombre de mesures et j'envisage d'en proposer d'autres dans mon budget. Mais en attendant, la meilleure façon d'augmenter le revenu disponible des Canadiens, c'est d'adopter très rapidement les modifications à la loi sur le revenu grâce auxquelles nous pourrions verser aux contribuables pour 6 milliards de remboursements d'impôt. Les Canadiens attendent cet argent et ils seront très contents de pouvoir le dépenser.

Questions orales

LE TAUX DE CHÔMAGE

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, le taux d'inflation n'a peut-être jamais été aussi bas depuis six ans, mais le taux de chômage n'a jamais été aussi élevé depuis 50 ans. Si le taux d'inflation diminue, c'est parce que les usines ont fermé leurs portes, que les gens ont perdu leur emploi, qu'ils ont dû accepter des réductions de salaire l'année dernière ou se contenter d'emplois à temps partiel. Si le ministre dit que c'est grâce à lui que le taux d'inflation a diminué, va-t-il reconnaître que c'est à cause de lui qu'il y a deux millions de chômeurs?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai dit que la réduction du taux d'inflation était attribuable à un certain nombre de facteurs. Les mesures prises par le gouvernement en font partie. Comme je l'ai dit également à M^{me} le député, j'ai annoncé un certain nombre de mesures, y compris l'octroi de plus de 2 milliards de subventions pour la création directe d'emplois en vue de remédier au chômage qui sévit très durement au Canada. M^{me} le député sait également que nos concurrents des autres pays industrialisés connaissent actuellement les mêmes difficultés que nous. Je le répète, adoptons rapidement les modifications à la loi de l'impôt sur le revenu qui permettront aux contribuables de toucher 6 milliards. Cela pourrait stimuler l'économie de façon non négligeable au cours des mois à venir.

* * *

LES FINANCES

LA SUPPRESSION DE LA TAXE D'ACCISE NUISIBLE À L'AGRICULTURE

M. Gordon Towers (Red Deer): Madame le Président, le ministre des Finances devra honnêtement reconnaître que si l'indice des prix à la consommation baisse par rapport à ce qu'il était ces derniers temps, c'est tout simplement parce que cela s'est fait sur le dos des agriculteurs. Au Canada, le grain se vend actuellement \$1 le boisseau de moins que le coût de production, et dans les produits de serres la perte se chiffre à environ \$7,000 l'acre. Toutes ces pertes pourraient être atténuées si le gouvernement fédéral voulait supprimer la taxe d'accise fédérale. Voilà ce que je vais demander au ministre: veut-il supprimer cette taxe, qui entraîne tant de pertes pour les agriculteurs canadiens?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je présume que mon collègue se réfère à la taxe d'accise sur les produits pétroliers. Je suis heureux de l'informer que cette taxe d'accise est déjà remboursable aux agriculteurs au Canada depuis plusieurs années. Les agriculteurs des diverses provinces du Canada ont pu profiter de cette disposition depuis des années, et ceux des provinces des Prairies, en particulier, en tirent des bénéfices substantiels. J'ai indiqué à la Chambre plus tôt cette semaine le montant des remboursements destinés aux diverses provinces. Je crois qu'en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, en particulier, la moyenne des remboursements destinés aux agriculteurs concernés s'établit entre 3 et 4 millions de dollars par année. Alors la taxe d'accise est déjà remboursable.